

N° 13 – Délibération relative à l'affectation des résultats - Compte administratif 2018 du Budget annexe du Pôle d'activités Nicopolis secteur 1 / 2 / 3 et Compte administratif 2018 du Budget annexe de « zone d'activités Nicopolis secteur 4 »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 et L1612-13 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5 ;

VU la délibération n° 2018-304 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 07 décembre 2018 relative à la fusion des budgets annexes de zone d'activité de Nicopolis ;

VU la délibération n° 2019-45 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 27 mars 2019 adoptant le budget annexe 2019 du Pôle d'activités de Nicopolis avec reprise anticipée des résultats ;

VU la délibération n° 2019-.. du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 24 mai 2019 portant adoption du compte de gestion 2018 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis secteur 1 2 3 de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2019-.. du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 24 mai 2019 portant adoption du compte de gestion 2018 du budget annexe de « zone d'activités Nicopolis secteur 4 » de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2019-.. du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 24 mai 2019 portant adoption du compte administratif 2018 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis secteur 1 2 3 de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2019-.. du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 24 mai 2019 portant adoption du compte administratif 2018 du budget annexe de « zone d'activités Nicopolis secteur 4 » de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

CONSIDERANT que, par délibération n° 2018-304 du 07 décembre 2018, la Communauté d'Agglomération a prononcé la fusion des deux budgets annexes de la zone d'activités de Nicopolis et que le budget annexe « Nicopolis secteur 123 » a repris le budget annexe « Nicopolis secteur 4 » ;

CONSIDERANT que les résultats 2018 des deux budgets ont fait l'objet d'une reprise anticipée lors du vote du budget primitif 2019 du budget nouvellement fusionné ;

CONSIDERANT que, dans le cadre de budget annexe de zones d'activités et de l'instruction M14, il n'est pas réglementaire d'affecter un résultat de la section de fonctionnement pour la couverture du besoin d'investissement ;

CONSIDERANT que la reprise anticipée est conforme à la reprise définitive des résultats ci-dessous ;

Après avoir procédé, d'une part, au règlement du budget annexe 2018 du Pôle d'activité de Nicopolis secteur 1 / 2 / 3 et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires de ce budget conformément au tableau ci-après :

CA 2018 - BUDGET ANNEXE NICOPOLIS SECTEUR 123						
	Résultat à la clôture de l'exercice (2017)	affectation	Mouvements dépenses 2018	Mouvements recettes 2018	Résultat de l'exercice (2018)	Résultat de clôture (2018)
INVESTISSEMENT	-5 465 059,62		7 616 666,68	9 691 414,85	2 074 748,17	-3 390 311,45
FONCTIONNEMENT	3 884 823,88		8 246 517,28	7 386 478,45	-860 038,83	3 024 785,05
TOTAL	-1 580 235,74	0,00	15 863 183,96	17 077 893,30	1 214 709,34	-365 526,40

CONSIDERANT qu'il n'y a aucun reste à réaliser ;

Après avoir procédé, d'autre part, au règlement du budget annexe 2018 de « zone d'activités Nicopolis secteur 4 » et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires de ce budget conformément au tableau ci-après :

CA 2018 - BUDGET ANNEXE NICOPOLIS SECTEUR 4						
	Résultat à la clôture de l'exercice (2017)	affectation	Mouvements dépenses 2018	Mouvements recettes 2018	Résultat de l'exercice (2018)	Résultat de clôture (2018)
INVESTISSEMENT	-1 053 803,28		5 274 355,56	785 729,01	-4 488 626,55	-5 542 429,83
FONCTIONNEMENT	1 995 724,51		2 994 711,11	6 552 381,25	3 557 670,14	5 553 394,65
TOTAL	941 921,23	0,00	8 269 066,67	7 338 110,26	-930 956,41	10 964,82

CONSIDERANT qu'il n'y a aucun reste à réaliser ;

CONSIDERANT que la fusion des deux budgets et le cumul des résultats est le suivant :

BUDGET ANNEXE NICOPOLIS SECTEUR 4 et secteur 123						
	Résultat à la clôture de l'exercice (2017)	affectation	Mouvements dépenses 2018	Mouvements recettes 2018	Résultat de l'exercice (2018)	Résultat de clôture (2018)
INVESTISSEMENT	-6 518 862,90		12 891 022,24	10 477 143,86	-2 413 878,38	-8 932 741,28
FONCTIONNEMENT	5 880 548,39		11 241 228,39	13 938 859,70	2 697 631,31	8 578 179,70
TOTAL	-638 314,51	0,00	24 132 250,63	24 416 003,56	283 752,93	-354 561,58

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances réunie le 9 mai 2019 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- le solde d'exécution de la section d'investissement de – 8 932 741.28 € est reporté en dépenses d'investissement du budget annexe 2019 du Pôle d'activités de Nicopolis, compte 001,

- **l'excédent de la section de fonctionnement s'élevant à 8 578 179.70 € est reporté en recette de fonctionnement du budget annexe 2019 du budget Pôle d'activités de Nicopolis, compte 002,**
- **et de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2018 du budget annexe du Pôle d'activités de Nicopolis secteur 1 / 2 / 3 et du budget annexe de « zone d'activité de Nicopolis secteur 4 » définitivement closes et les crédits annulés.**